



Notre réf.: 18433/2019/OBS/WIS/DRMM/MO/AGM

15 juillet 2019

Objet: Coordination à l'échelon international du contrôle différé du fonctionnement de la Veille météorologique mondiale (VMM)

Suite à donner: Les Membres sont invités à effectuer les contrôles (contrôle mondial annuel ou contrôle intégré du fonctionnement de la VMM) prévus pour octobre 2019 et à communiquer les résultats au Secrétariat de l'OMM le **15 novembre 2019** au plus tard

Madame, Monsieur,

Je souhaite attirer votre attention sur le plan de contrôle du fonctionnement de la Veille météorologique mondiale (VMM) décrit dans le Supplément I-5 du *Manuel du Système mondial de télécommunications* (OMM-N° 386). Ce plan contient des dispositions afférentes à la coordination, à l'échelon international, du contrôle différé du fonctionnement de la VMM (appelé également contrôle mondial annuel).

La présente lettre a pour objet de vous inviter à participer au contrôle mondial annuel qui sera effectué en octobre 2019 et dont les procédures sont définies dans le tableau D du Supplément I-5 du manuel susmentionné. Ces procédures, qui sont désormais également utilisées pour le contrôle des données d'observation en surface et en altitude en provenance de stations fixes et présentées en codes déterminés par des tables (BUFR ou CREX), sont disponibles sur le serveur de l'OMM à l'adresse suivante: <http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/agm/AGM2019A/datasets.html>.

Le jeu mondial de données de référence soumis au contrôle est constitué de rapports de stations fixes, à savoir des messages d'observation des réseaux synoptiques et climatologiques de base régionaux (RSBR et RCBR) présentés en codes SYNOP, TEMP (RW), PILOT (W) et CLIMAT, auxquels s'ajoutent les rapports de stations mobiles en codes SHIP, TEMP et PILOT SHIP, BUOY, AIREP, AMDAR et BATHY/TESAC/TRACKOB. Ce jeu de données peut être consulté sur le serveur de l'OMM à l'adresse indiquée ci-dessus.

Je tiens à souligner qu'il est demandé aux centres participants de contrôler au moins les données faisant partie du jeu mondial qu'ils sont chargés de constituer et d'acheminer au Système mondial de télécommunications.

Autrement dit:

- 1) Pour les centres météorologiques nationaux (CMN), il s'agit, au minimum, des données d'observation de leur propre territoire;
- 2) Pour les centres régionaux de télécommunications (CRT), il s'agit, au minimum, des données d'observation provenant des CMN qui leur sont rattachés et, si possible, de l'ensemble de leur Région;

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

cc: Président et vice-présidente de la CSB
Présidents des GASO des systèmes d'observation intégrés, des systèmes et services d'information et du Système de traitement des données et de prévision relevant de la CSB
Directeur général de l'ASECNA
Directrice générale du CEPMMT

- 3) Pour les centres météorologiques mondiaux (CMM) en matière de télécommunications (voir le Supplément I-3 du *Manuel du Système mondial de télécommunications* (OMM-N° 386)) et les CRT faisant partie du Réseau principal de télécommunications (RPT), il s'agit de la totalité du jeu mondial de données.

Lors de sa session extraordinaire (Windhoek, 2010), la Commission des systèmes de base (CSB) a exhorté tous les CRT à participer au contrôle intégré du fonctionnement de la VMM et à coordonner la mise en place de ce contrôle avec les CMN qui leur sont rattachés. À la demande de la Commission, le Groupe d'action sectoriel ouvert des systèmes et services d'information (GASO-SSI) a élaboré un guide sur l'exécution du contrôle intégré, qui peut être consulté sur le serveur de l'OMM à l'adresse indiquée ci-dessus.

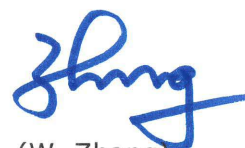
J'espère vivement que vous pourrez participer au contrôle mondial annuel/contrôle intégré du fonctionnement de l'OMM qu'il est prévu d'effectuer en octobre 2019 et je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir les résultats au Secrétariat de l'OMM dans les meilleurs délais, au plus tard le **15 novembre 2019**.

Afin d'éviter les doublons dans l'envoi des rapports de contrôle, il est proposé que les CMN qui font parvenir des rapports sur le contrôle intégré du fonctionnement de la VMM aux CRT auxquels ils sont rattachés, et les CRT qui communiquent ces rapports au Secrétariat pour la période allant du 1^{er} au 15 octobre 2019, n'envoient pas au Secrétariat les rapports correspondants sur le contrôle mondial annuel.

Si votre Service rencontre des difficultés pour accéder, via l'Internet, aux renseignements susmentionnés sur le serveur de l'Organisation, je vous prie de bien vouloir nous préciser les informations qu'il désirerait recevoir.

Je vous saurais gré de désigner, au sein de votre Service, un coordonnateur auquel le Secrétariat pourrait s'adresser pour les questions relatives au contrôle mondial annuel et au contrôle intégré du fonctionnement de la VMM. Vous trouverez à cet effet un formulaire de désignation à l'adresse indiquée ci-dessus.

En vous remerciant par avance du soutien que vous continuerez d'apporter aux programmes et activités de l'OMM à l'avenir, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(W. Zhang)

pour le Secrétaire général